



L'argentier national a reconnu qu'il sera difficile pour l'Etat de continuer à subventionner la consommation des produits pétroliers à la pompe, dans le contexte économique international actuel. Louis Paul Motazé, ministre des Finances, l'a indiqué le 7 juillet dernier à Douala, au cours de l'Africa Banking Forum.

« (...) Lorsque nous regardons les recettes supplémentaires que nous avons engrangées grâce à l'envolée du prix du baril, nous sommes en gros entre 244 et 246 milliards de FCFA (...) Vous engrangez 246 milliards de FCFA, mais les dépenses pour soutenir les prix à la pompe tournent autour de 500 à 600 milliards de FCFA. Donc, il faut chercher la différence. Et c'est ce que nous sommes en train de faire. La question qui se pose est celle de savoir si cela peut durer longtemps. Personnellement, je pense que non. Il faut être réaliste. Ce n'est pas soutenable à long terme. Il y a donc une réflexion à mener », a déclaré le ministre Motazé, dans les propos rapportés par Investir au Cameroun.

Le membre du gouvernement est venu ainsi relancer le débat sur la probable hypothèse d'une suspension de la subvention, avec naturellement pour conséquence la hausse des prix des produits pétroliers à la pompe.

Cette hypothèse est d'autant plus envisageable que l'enveloppe nécessaire pour subventionner les prix à la pompe devient un véritable objet de préoccupation pour le Trésor public camerounais. À titre d'exemple, pour le seul premier semestre 2022, l'État du Cameroun a dépensé 317 milliards de FCFA pour garantir la subvention à la consommation des produits pétroliers à la pompe, selon les données révélées au cours de la semaine courante par le ministre de l'Eau et de l'Énergie (Minee), Gaston Eloundou Essomba.

Calculée en main, cela correspond à une moyenne de 52,8 milliards de FCFA par mois. Ce qui revient à 634 milliards de FCFA sur 12 mois, compte non tenu de ce qu'au mois de juin 2022, par exemple, cette subvention a culminé à 80 milliards de FCFA, selon les chiffres du Minee. Sur la foi de ces données officielles, force est de constater que l'enveloppe destinée à subventionner les prix à la pompe en 2022 dépassera largement les 480 milliards de FCFA prévus dans la loi de finances rectificative validée en juin dernier par les parlementaires camerounais. L'enveloppe réelle se rapproche plutôt des 672 milliards de FCFA annoncés par le ministre du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana, au cours d'une conférence de presse organisée le 30 mars 2022 à Yaoundé, la capitale lit-on sur Investir au Cameroun.